



Litige avec un garagiste concernant une panne

Par **fwg**, le **16/03/2011** à **13:45**

Bonjour,
voici 6 semaines que nous avons fait remorquer notre voiture chez un garagiste car le moteur "faisait des bonds". Le garagiste nous a évoqué un cylindre puis un injecteur puis nous annonce qu'il n'arrive plus à la démarrer (toutes ces infos obtenues après plusieurs appels de notre part). Fin semaine dernière nous le contactons, elle démarre!, il nous annonce qu'il la remonte et fait un essai sur route, nous insistons pour la récupérer début de semaine. Mardi sans nouvelles, nous essayons de le contacter, aujourd'hui mercredi il n'arrive plus à la faire fonctionner!! Quels sont nos droits, pouvons la récupérer sans payer, pouvons nous la faire remorquer chez un autre garagiste à sa charge?...
merci de votre réponse.
cordialement
MG